



2022-161

0.2 - ADOPTION du règlement 2022-04 Modifiant le règlement 2022-02

AVIS DE PROMULGATION

REGLEMENT # 2022-04

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière-trésorière de la municipalité QUE,

lors de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Marston tenue le **2 mai 2022**, le conseil de cette municipalité a adopté le règlement no. 2022-04 qui abroge le règlement 2022-02 relativement à l'utilisation des stations de lavage et des barrières levantes.

CE règlement a reçu les approbations requises par la Loi comme suit :

- 1- Avis de motion en date du 4 avril 2022
- 2- Adoption par le conseil municipal en date du 2 mai 2022
- 3- Avis de promulgation en date du **6 mai 2022**

QUE ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Marston ce **6 mai 2022**.

Julie Boucher
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Julie Boucher, greffière-trésorière de la Municipalité de Marston, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant, deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil entre 9 h et 16 h, le **6 mai 2022**.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce **6 mai 2022**.

Julie Boucher
Directrice générale et greffière-trésorière